

Substances et préparations dangereuses: cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction c/m/r, catégorie 1 ou 2 (29ème modif. directive 76/769/CEE)

2004/0225(COD) - 23/06/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Karl-Heinz **FLORENZ** (PPE/DE, DE), le Parlement européen approuve telle quelle la proposition de la Commission.